

CIBLE

TAPIE

Faut-il hurler avec les loups ? Ceux qui, comme nous, ont exprimé les plus extrêmes réserves sur le comportement politique et sur l'affairisme de Bernard Tapie seraient tentés de rejoindre la meute.

Nous ne le ferons pas. La gestion de Bernard Tapie regarde la justice, et le débat politique ne saurait s'apparenter à une chasse à courre.

Telle n'est pas l'attitude des gens de médias : après avoir fait la promotion de l'affairiste flamboyant, ils s'acharnent maintenant avec une violence qui est en train de transformer Bernard Tapie en persécuté. A peu de choses près, la logique est la même que celle qui fit la scandaleuse gloire de J.-M. Le Pen : on montre un grand voyou, on frémit à son contact, on se donne le beau rôle en l'accablant de sarcasmes, on s'indigne de l'écho mais on ne cesse de l'inviter dans les meilleurs salons médiatiques...avant de le passer à la trappe. Les grands médias n'informent pas : ils mettent en scène des personnages.

Police et insécurité



Eurodisney

**Bilan
négatif**

(p. 3)

Etudiants

**Bob
Injey**

(p.4)

M 2242 - 610 - 15,00 F



Les pièges de la parité

Sur une pleine page du *Monde* (1), le texte du Manifeste « pour une démocratie paritaire » et les signatures de 577 citoyens et citoyens qui en approuvent l'intention et les termes... L'intention est assurément judicieuse : souligner la faiblesse de la représentation féminine dans les assemblées élues, protester contre ce fait, et réclamer qu'il soit mis fin à cette scandaleuse inégalité suscite une immédiate sympathie.

Il est vrai qu'on ne compte aujourd'hui que 5 % de femmes parlementaires, dans une France qui a souffert d'un retard historique, puisque le droit de suffrage n'a été donné aux femmes qu'en 1945, et que leur accession aux responsabilités politiques est le « fait du prince », comme le dit le Manifeste, c'est-à-dire la conséquence de la décision du président de la République et (ou) du Premier ministre lors du choix des ministres. Tout cela doit être dit et répété.

Encore faudrait-il que la revendication exprimée dans le Manifeste des 577 ne vienne pas ruiner l'excellence des intentions. Or tel est bien le cas. J'écris cela avec tristesse, car il y a dans la liste des signataires beaucoup d'hommes et de femmes qui sont ici appréciés et respectés pour leurs engagements et

Où l'on voit un manifeste démocratique créer une antinomie entre l'égalité et la liberté. De quoi réjouir les réactionnaires de tous poils...

leurs recherches. Mais l'amitié est autre chose que la complaisance, et la qualité des signataires n'atténue en rien les redoutables conséquences du texte.

Que réclame en effet le Manifeste ? L'adoption d'une loi organique (c'est-à-dire d'un complément à

la Constitution) qui disposerait que « les assemblées élues au niveau territorial comme au niveau national sont composées d'autant d'hommes que de femmes ». Or il faut dire clairement que :

- cette proposition est contraire à la démocratie revendiquée par les signataires du manifeste : le suffrage universel implique la pleine liberté de choix, que la parité obligatoire détruirait. Pour sortir de cette première contradiction, il faudrait instituer deux collèges - l'un féminin, l'autre masculin. Mais cette

formule conduirait à de nouvelles difficultés : les députés et les sénateurs des deux collèges siègeraient-ils ensemble ? En ce cas la représentation politique primerait-elle sur la représentation par sexe ? Faudrait-il instituer une présidence alternée des assemblées ? On voit à

symboliquement et pratiquement l'unité de la nation ; ils garantissent le caractère intrinsèquement politique de la représentation nationale. - au contraire, si la parité devenait un principe constitutionnel, il n'y aurait pas de raison de refuser l'application de cette règle à d'autres groupes, qui feraient valoir d'autres différences, non moins fondées. A la représentation de la différence sexuelle, on pourrait ajouter celle des différences religieuses, et l'extrême droite pourrait exiger une représentation ethnique...

Le principe de la parité conduit inmanquablement à une libanisation qui détruit le civisme et l'idée même de politique. En le proclamant sans y avoir réfléchi, les 577 donnent des armes à la réaction machiste et aux adversaires de la démocratie. La lutte contre l'inégalité des sexes mériterait mieux que cette provocation absurde et dangereuse. Par exemple, il faut souhaiter que toutes les formations politiques suivent l'exemple du Parti socialiste qui a décidé de présenter autant de femmes que d'hommes sur sa liste pour les européennes. Liberté et égalité restent alors compatibles, et l'enjeu politique se trouve préservé.

Sylvie FERNOY

(1) 10 novembre 1993.

MANIFESTE DES 577 POUR UNE DÉMOCRATIE PARITAIRE

A l'initiative du Réseau Femmes pour la Parité

Nous demandons l'adoption d'une loi organique dont le texte est simple :

« Les assemblées élues au niveau territorial comme au niveau national sont composées d'autant de femmes que d'hommes. »

Pourquoi cette loi et pourquoi maintenant ?

Parce que le moment est venu de voir les choses en face :

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Les pièges de la parité - p.3 : Mickey mouise - Quand le garde s'empêtre - p.4 : Entretien avec Bob Ingey - p.5 : Le choc des civilisations - p.6/7 : Démocratiser la police - p.8 : Brian - L'homme-mystère - p.9 : John Rawls et les fondements de la démocratie - p.10 : Ciao Federico - Une autre mer - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Répétition générale.

REDACON-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (100 F), six mois (185 F), un an (270 F), de soutien (500F)*
(* Encadrez la formule de votre choix)

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Mickey mouise

Onc' Picsou a du mouon à se faire. Mickey, au parc Eurodisney de Marne-la-Vallée, ne fait pas la recette escomptée. Inauguré à grand tapage en avril 1992 et malgré les multiples cadeaux consentis par l'État à la multinationale américaine, l'entreprise est en difficulté.

La perte sèche pour l'exercice de l'année 1992-93, achevé en septembre dernier, s'élève à 2,19 milliards de francs ou à 5,34 milliards, selon la méthode comptable adoptée. En effet, avec la deuxième méthode, les frais de pré-ouverture qui normalement devraient être amortis sur une période s'étendant de cinq à vingt ans, ont été comptabilisés comme des pertes.

On peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé les dirigeants du parc à adopter ce mode de calcul. Il semble bien que l'objectif visé, mais non-dit, est de pouvoir faire apparaître l'an prochain, en publiant les résultats, une nette amélioration.

Dans les deux cas, quoiqu'il en soit, l'augmentation des pertes (le précédent exercice avait comporté un déficit de l'ordre de 180 millions de francs) devrait ramener les dirigeants du parc à plus de réalisme. L'ancien PDG, Robert Fitzpatrick, ne voulait pas entendre parler de réduction des tarifs et de modification de la ligne adoptée depuis l'ouverture. Ligne, disait-il, qui a fait ses preuves dans les parcs d'Orlando et du Japon et n'a aucune raison de ne pas fonctionner en Europe. Déjà, son remplaçant a transigé sur un certain nombre de points, comme la réduction des tarifs sur le billet d'entrée, notamment auprès des agences de voyage et des comités d'entreprise, ou l'interdiction faite aux visiteurs d'apporter leur propre pique-nique.

Le problème ne réside pas tant dans la fréquentation du parc que dans les dépenses annexes effectuées sur place. En effet, avec 17 millions de visiteurs qui, en un an et demi, ont fait le déplacement, le résultat est conforme aux prévisions. Ce qui l'est moins en revanche, ce sont les

achats de *gadgets* que les responsables de la commercialisation avaient surestimés dans leur simulation.

La transformation des restaurants coûteux en prêts-à-manger ne suffira pas à renflouer les caisses, car les responsables d'Eurodisney ne semblent pas avoir pris en compte les habitudes de consommation des Européens, et plus particulièrement des Français, très différentes des coutumes américaines ou même japonaises dans ce domaine. La vente des hôtels ne permettra pas non plus à Mickey de se sortir de l'ornière, dans un marché de l'immobilier en plein marasme. Reste l'augmentation de capital, la transformation des créances auprès des banques en prises de participation, les aides de la maison mère, et... les suppressions d'emplois.

En tout cas, nous sommes loin des prévisions mirobolantes des promoteurs de l'opération qui avaient permis d'arracher aux gouvernements successifs (Fabius puis Chirac) les autorisations de transgresser certaines lois françaises et notamment le code du travail. Dans cette affaire, nous payons l'impéritie de ces gouvernements qui ont préféré le gros coup médiatique et les fruits immédiats qu'ils pouvaient en cueillir, à une véritable politique économique.

Reste que les mauvais résultats d'Eurodisney risquent d'avoir des répercussions catastrophiques sur les villes d'alentour qui n'avaient pas vraiment besoin de cela, compte tenu du fait que la crise grève déjà dangereusement le budget des collectivités locales (1). Merci Mickey. Merci Fabius.

Pierre LEROY

(1) Voir le dossier Eurodisney publié par *Royaliste* n° 572 du 29 janvier 1992 qui s'en inquiétait déjà.

Quand le garde s'empêtre

L'affaire de la « perpétuité réelle » est venue une nouvelle fois souligner le caractère improvisé du travail gouvernemental et, en l'occurrence, la méconnaissance de la nature de la charge exercée.

Le Garde des Sceaux voulait que le code pénal prévoie désormais une peine d'emprisonnement à vie pour les assassins d'enfants, et on se souvient que sa décision a été prise à la suite d'un crime particulièrement abominable perpétré cet été. Face à cette horreur, il est normal que les parents et nombre de citoyens qui se mettent à leur place demandent vengeance. Mais la justice est autre chose que la ven-

s'affirme fidèle défenseur des valeurs chrétiennes (1), ni celui d'un ministre de la Justice qui doit veiller à ce que la société n'entre pas dans la logique de la vengeance.

Ceci sur le fond. Mais le ministre a agi de manière tout aussi irresponsable dans la préparation de son projet puisque les professions compétentes n'ont pas été consultées. Or les magistrats, les avocats et les gardiens de prison ont fait valoir que la peine perpétuelle était contraire à la politique pénale traditionnelle, qui vise au moins en théorie l'amendement du coupable, et qu'elle accroît le danger dans les prisons puisque les condamnés à la perpétuité réelle n'auraient plus rien à perdre. En outre, les partisans de la peine de mort ont saisi au bond la perche tendue par le Garde des Sceaux alors que le gouvernement voulait justement éviter ce type de débat au Parlement...

Le Sénat ayant décidé de suivre la voie de la raison, en prévoyant une possibilité de libération du condamné au bout de trente ans, M. Méhaignerie a renoncé à l'essentiel de son projet non sans plonger le gouvernement dans un embrouillamini parlementaire du plus mauvais effet.

En peu de jours, M. Méhaignerie a réussi à mécontenter toutes les tendances et, à la suite de M. Bosson, à donner du CDS une image particulièrement désastreuse. Et dire qu'ils prétendent allier les valeurs et la compétence !

Annette DELRANCK

(1) Encore une fois, nous ne ferions pas ce genre de constat si le principe de laïcité était rigoureusement respecté par les hommes politiques et les hommes d'État. Nul ne demande à M. Méhaignerie d'afficher son catholicisme. En mêlant la religion et la politique, il s'expose à être jugé par rapport à sa double référence.



geance : elle est faite pour que la violence ne réponde pas à la violence, dans le cycle sans fin des *vendettas*. Et la peine de prison, aussi longue soit-elle, n'est jamais donnée sans l'idée que le coupable trouvera le chemin de la rédemption.

Force est de constater que M. Méhaignerie a oublié ces principes, qui sont ceux de notre civilisation fondamentalement hostile à la « loi du talion ». En légiférant sous le coup de l'émotion, M. Méhaignerie a eu un comportement humain, certes compréhensible, mais qui n'est ni celui d'un citoyen qui

Entretien avec Bob Inje

Le mois de Novembre a revu de multiples manifestations lycéennes et étudiantes. Nous avons demandé à Bob Inje, président de l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF), de nous indiquer les principales revendications du monde étudiant.

Royaliste : On assiste aujourd'hui à la massification de l'accès à l'Enseignement supérieur. En parallèle, les conditions d'étude des étudiants se dégradent : paradoxe ou manque de volonté des différents ministres qui se sont succédé ?

♦ **Bob Inje :** La massification de l'Enseignement supérieur est avant tout l'expression d'une volonté. Celle d'un nombre de jeunes de plus en plus grand qui désirent poursuivre leurs études, acquérir une formation et un diplôme de qualité.

Face à cela, les gouvernements successifs ont fait un choix : celui de gérer au moindre coût cette massification. Un exemple parmi d'autres : c'est le projet Jospin qui propose de diviser par deux le nombre d'heures de cours en 1^{er} cycle au lieu d'augmenter le nombre d'enseignants pour répondre aux besoins.

Royaliste : Royaliste a déjà évoqué (1), il y a quelques mois, le pitoyable résultat du Plan Social Étudiant. Après cette rentrée qu'en est-il aujourd'hui de l'aide sociale (bourses, cité-U, ALS...) ?

♦ **Bob Inje :** Le Plan Social Étudiant est un échec. Mises à part les mesures qui exigent des crédits supplémentaires (transfert des rectorsats au CROUS de la gestion des bourses) et la construction de 30 000 chambres en cité-U. Le reste est un plan. L'objectif des 25 % de boursiers d'ici 1995 est loin d'être atteint (au rythme actuel il faudrait attendre 2015-2020 !).

Le retour à la parité sur le ticket de resto-U ou encore le demi-tarif sur la carte orange restent toujours du domaine des promesses non tenues.



Enfin, malgré l'échec des prêts bancaires dits « prêts d'étude » (64 prêts contractés sur 400.000 escomptés !) le gouvernement veut remettre en place cette formule.

Royaliste : 2 millions d'étudiants, 3 millions de chômeurs. Et demain, 5 millions de chômeurs ? On peut le penser quand on entend le CNPF affirmer que les études universitaires ne sont pas adaptées à l'actuel marché du travail.

♦ **Bob Inje :** Pour le CNPF, les étudiants ne seront adaptés au marché du travail qu'à partir du moment où ils abandonneront toute exigence en matière salariale. Qu'ils se contenteront d'être corvéables à merci, mobiles et flexibles. Il va sans dire que cette vision des futurs salariés va à l'encontre de ce à quoi

aspirent les étudiants aujourd'hui. Ce ne sont pas les études universitaires qui ne sont pas adaptées au marché du travail, ce sont les étudiants qui ne veulent pas subir la dictature du patronat.

Royaliste : N'y a-t-il pas un repli des jeunes vers les études par peur du chômage, de la précarité, après leur premier diplôme ? Les études ne sont-elles pas vécues comme une garantie pendant 2, 3, 4 ans ou plus contre le chômage ?

♦ **Bob Inje :** L'effet joue. Dans le même temps, l'exigence de formation aujourd'hui est très forte, et les études ne constituent pas un « refuge » en tant que tel, mais une nécessité.

Royaliste : Le gouvernement

affirme que le budget de l'Enseignement supérieur est à la hauteur du défi de l'accès massif aux études post-bac : info ou intox ?

♦ **Bob Inje :** Intox. Un seul chiffre : le budget 94 prévoit la création de 900 postes d'enseignants pour, au minimum, 50 000 étudiants supplémentaires (soit 1 pour 55). A partir de là, il est difficile de parler d'un budget à la hauteur. Certes, il augmente, mais c'est sans rapport avec les besoins humains et matériels de l'université.

Royaliste : L'Enseignement supérieur ce n'est pas seulement l'Université, c'est aussi les BTS, les IUT, les prépas, les grandes écoles... Quels problèmes spécifiques rencontrent-ils ?

♦ **Bob Inje :** Pour les BTS et les IUT, le principal problème c'est la possibilité pour ces étudiants de poursuivre des études après leur diplôme. Ils sont 46 % en IUT à faire ce choix. Or, le gouvernement veut remettre en cause cette possibilité et tente de limiter au minimum ces étudiants de poursuivre au-delà.

Royaliste : Pour pallier aux manques de l'État, on tente d'avoir recours aux entreprises et aux régions ! Espoirs, plaisir ou risques à explorer ces voies ? Ceci pose la question de la valeur des diplômes au niveau national non ?

♦ **Bob Inje :** La mise en place du financement privé ou par des collectivités locales pose des problèmes de plusieurs sortes.

Le financement privé tout d'abord, il faut être lucide, la philanthropie n'a jamais été le mode de gestion de nos sociétés et les entreprises privées ne financent que les filières où elles peuvent directement retirer quelque chose.

A partir de là, toutes les filières jugées, économiquement parlant et dans une perspective à très court terme, non rentables sont remises en

cause.

Le financement local pose, lui aussi une autre série de problèmes. D'une part, les collectivités locales sont déjà étouffées par les charges qui pèsent sur elles, d'autre part, il y aura de fait une inégalité de traitement pour les universités. En effet, entre une région riche (ex : Rhône-Alpes) et le département du Finistère, les moyens pour développer les infrastructures ne sont pas les mêmes.

Enfin, l'abandon par l'État de ses prérogatives n'impliquent en rien que les régions vont s'y substituer. Un exemple, le département des Hauts-de-Seine (Pasqua) préfère « investir » 1,2 milliards dans une université privée accueillant quelques 2 à 3000 étudiants, plutôt que de financer l'université de Paris X-Nanterre qui en accueille 35 000 !

Une des conséquences des financements privés et locaux, et de la soi-disant adaptation à la réalité économique, c'est la multiplication des « diplômes » régionaux sans valeur sur le plan national.

Royaliste : Face aux différentes attaques, quelle citoyenneté, aujourd'hui, pour les étudiants ?

♦ **Bob Inje :** Tout d'abord, celle de pouvoir donner leur avis sur ce qui se passe à l'Université et sur ce qu'elle devrait être. Depuis dix ans, on veut réformer l'Université sans demander l'avis des premiers intéressés, les étudiants.

Royaliste : Si mouvement étudiant d'ampleur il y avait, quelles seraient les principales revendications ?

♦ **Bob Inje :** Avec ou sans ampleur les étudiants aujourd'hui ont des revendications. Celles-ci portent avant tout sur les conditions de vie et d'études avec une exigence : celle de plus de moyens pour leurs études !

propos recueillis
par Ph. E.

Le choc des civilisations

Après l'universalisme de « la fin de l'histoire », l'Amérique pensante illustrée par la revue phare de relations internationales « Foreign Affairs » (1) s'interroge sur « le choc (clash) des civilisations ».

Comme Fukuyama réactualisait Hegel, Samuel Huntington, spécialiste de stratégie à Harvard, ressuscite Tonybee. Après les guerres entre rois et empereurs des traités de Westphalie à ceux de Vienne, entre États-nations jusqu'au traité de Versailles, entre idéologies achevées en 1989 sans traité, voici venir les conflits entre « cultures ». L'enjeu n'en serait plus des territoires, des ressources ou des projets de société, mais des identités.

Si la thèse est connue, il est significatif qu'elle revienne sur le devant de la scène et des réflexions stratégiques aux États-Unis aujourd'hui. C'est plus ou moins la quatrième fois dans le siècle depuis 1900-1905 avec la révolte des Boxers en Chine et la guerre russo-japonaise, 1925-1930 avec les troubles en Chine et en Inde, les années 1960 avec la « révolution culturelle » et le tiers-mondisme. Dans tous les cas, un Occident se pose face à un Orient, le premier limité à quelques nations blanches sans tenir compte de l'occidentalisation du reste du monde, le second élargi à l'extrême par la liaison établie entre l'Asie et le monde arabe, l'Afro-asiatisme d'hier, l'islamo-confucisme de notre auteur.

On datera le retour de cette vision du monde de l'attentat contre le World Trade Center de février 1993 qui a attiré l'attention des Américains sur l'islamisme politique qui jusqu'alors n'était pas dans leurs priorités contrairement à l'Europe. Le fond de commerce demeure toutefois l'émergence de l'Asie et en son sein de la Chine l'emportant sur le Japon. Cette thèse permet de rendre compte des échanges de technologies militaires entre la Chine, l'Iran, la Corée du Nord et le Pakistan. Elle met en évidence le rôle d'États-charnière : le Mexique,

la Turquie, la Russie, trois priorités pour les États-Unis.

Quand l'Economist de Londres au 1^{er} janvier 1993 imaginait ce que les historiens du troisième millénaire écriraient du XXI^e siècle, il décrivait la domination du monde par une alliance sino-islamique, situant la réunification de la Chine en 2007 et la prise du pouvoir en Arabie Saoudite par un conquérant islamiste en 2011. Ainsi s'achevait l'histoire moderne dominée par l'Europe occidentale qui s'était imposée aux deux grands empires ottoman et Ming par lesquels Paul Kennedy avait commencé son fameux « Naissance et déclin des grandes puissances » annonçant en 1988 le déclin de l'Amérique.

Tout en me réservant de revenir au fur et à mesure de l'actualité sur le devenir des mondes islamique et chinois et leur possible partage de la planète, je ferai deux remarques sur ce retour de l'approche dite globaliste :

- Les Civilisations sont définies par Huntington comme les « groupes culturels les plus élevés », au-delà desquels il n'y a plus d'entité humaine distinctive, c'est-à-dire qu'il considère le problème comme résolu, que les individus sont enfermés dans leurs Civilisations qui sont uniques, absolues, irréductibles à l'autre et donc inéluctablement deviennent conflictuelles. Il se situe à l'antithèse du discours sur la « fin de l'Histoire » qui reposait sur la croyance en un universel. Il est d'autant plus curieux de voir ces Civilisations réduites pour l'essentiel à des régions dont la prétention est universaliste, ou pour ce qui concerne la principale, la plus menaçante, la chinoise, est dite confucéenne, qui est par nature pacifique et non-expansionniste. Encore à aucun moment ne définit-on la civilisation

occidentale, en dehors des caractères qui se sont précisément propagés au monde entier. En 1925, ces mêmes thèmes inspiraient un ouvrage dont le titre était « Défense de l'Occident » (Henri Massis). On en cherche en vain l'équivalent aujourd'hui.

Mais comment les Civilisations entreraient-elles en guerre ? La guerre internationale est le monopole de l'État, de ses armements et de ses stratégies. Comme l'écrit un des contradicteurs de Huntington : « les Civilisations ne contrôlent pas les États. Ce sont les États qui contrôlent les Civilisations ». Même dans des États dont le système se rapproche de la théocratie, comme en Iran ou en Arabie Saoudite, les milieux religieux, les partis intégristes, demeurent sous l'autorité de l'État et ceux-ci parviendraient-ils eux-mêmes au pouvoir qu'ils entreraient dans la logique du politique et du système international. Il reste que la responsabilité des politiques est entière pour que la version populiste de l'affrontement des Civilisations ne l'emporte pas sur la logique des États. Ce sont des sophismes tels que celui de ce vétéran de la guerre froide à la recherche d'un nouvel ennemi qui peuvent faire advenir ce qui n'a aucune raison d'être. Plus généralement, on retrouve ce vieux fonds puritain qui mêle considérations morales et stratégiques, avocats des droits de l'Homme et défenseurs du complexe militaro-réaliste. Quoique démocrate, le président Clinton est sur une autre ligne, commerçante et donc, si elle est tout aussi réaliste, prônant l'échange et la communication entre les Civilisations. A la condition de reconnaître les fondements culturels de l'économie, réconciliant ainsi l'universel et le particulier.

Yves LA MARCK

(1) sur trois numéros : été, septembre-octobre, novembre-décembre 1993 débat qui, contrairement à celui sur la fin de l'Histoire, n'a pas été reproduit en France par « Camélinaire ».

Bernard DELEPLACE

Démocratiser la police

● **Royaliste** : Avec la distance que vous avez prise depuis quelques années, quel regard portez-vous sur la police ?

Bernard Deleplace : Il faudrait plutôt parler des polices. Quand on regarde ce qui s'est passé dans l'organisation de la police depuis la guerre, on s'aperçoit que des entités distinctes (polices régionales d'État, Police parisienne, Compagnies républicaines de sécurité...) ont été rassemblées au fil des temps et des crises politiques. La (ou les polices) comprennent 120 000 hommes et femmes qui s'occupent ou devraient s'occuper des villes de plus de dix mille habitants mais qui ne sont pas répartis en fonction de l'évolution urbaine.

Les gouvernants ont toujours tenté, sans beaucoup de volonté, de faire évoluer la police au rythme de la société française. En fait, cette police est restée une police d'ordre que les gouvernements ont implantée sur le territoire national en fonction de possibles désordres sociaux : l'implantation des CRS est très significative à cet égard puisque les Compagnies républicaines sont installées dans les grands sites industriels français. La priorité fut souvent orientée vers le maintien de l'ordre social plutôt que la sécurité, des personnes et des biens.

● **Royaliste** : C'est là votre expérience personnelle ?

Bernard Deleplace : Oui. J'ai découvert cette profession en 1964. Je suis originaire du Pas-de-Calais, des mines, je suis fils d'ouvrier et c'était pour moi une promotion sociale que de devenir fonctionnaire. En regardant cette maison, j'ai vite compris que c'était une police d'ordre, un corps à part - que l'on veut toujours maintenir à l'écart de la société française. Pourtant, la police est un centre d'observation privilégié, qui est en contact permanent avec la société : le soir, la nuit, peu de services administratifs sont ouverts, en dehors de la

police et des pompiers. Quand on fait ce métier, on découvre très rapidement toutes les misères du monde, toutes les difficultés sociales, toutes les ambiguïtés de l'organisation d'une ville, d'une cité.

J'ai donc tenté dans le cadre de mon action syndicale d'empêcher les responsables politiques de faire ce qu'ils avaient toujours fait. Ainsi, en 1968, on recrutait dans les classes de transition, donc des gens en situation d'échec scolaire complet ; c'était facile, mais pas sérieux dans le cadre d'un État démocratique puisque ce recrutement était typique de celui d'une police vouée au maintien de l'ordre. Nous avons essayé de faire comprendre qu'il fallait une meilleure sélection, une meilleure formation dans le domaine du droit, afin que les policiers ne travaillent plus seulement avec des circulaires administratives (en clair les ordres des chefs), afin qu'ils constituent peu à peu une police de sécurité et non plus une police d'ordre.

● **Royaliste** : Quels furent les résultats de votre action syndicale ?

Bernard Deleplace : Nous n'avons pas complètement gagné et je n'ai pas pu réduire d'un poste de CRS et de gendarmes mobiles - qui sont toujours affectés dans les vieux centres industriels du début du siècle. Nous n'avons pas réussi à faire comprendre, même aux gouvernements de gauche, que ces forces n'étaient pas toutes nécessaires dans une démocratie, qu'il fallait en redéployer un certain nombre vers des tâches de sécurité devenues prioritaires.

Dans l'exercice de mes fonctions syndicales, j'ai connu quatorze ministres de l'Intérieur. J'ai observé qu'ils n'aimaient pas plus la police que la moyenne des Français avant leur arrivée place Beauvau mais que, devenus ministres, certains s'en servaient comme d'un jouet. Vous savez, c'est fascinant : par exemple,

on peut connaître des informations confidentielles sur ses adversaires en toute impunité... Malheureusement, le jouet est parfois abîmé ou cassé par un ministre maladroit. Il reste que les nombreuses organisations syndicales de la police y font passer un courant d'air démocratique, ce qui empêcherait un homme politique de se servir de la police comme d'un instrument de répression ou de dictature. L'histoire de la police française, notamment sous l'Occupation, montre qu'il y a toujours en son sein des minorités agissantes capables d'empêcher les gouvernements de détourner les policiers de leurs tâches.

● **Royaliste** : Les problèmes de la police sont-ils spécifiquement français ?

Bernard Deleplace : Non. Je me suis occupé de l'organisation d'un

syndicat européen et j'ai beaucoup voyagé en Europe au moment du choc pétrolier de 1973. J'ai remarqué que, en Espagne et en Italie comme en France, les opinions publiques étaient sensibilisées aux questions de terrorisme par la télévision, et qu'elles étaient amenées à réclamer plus de sécurité en échange d'un peu moins de liberté. Ainsi, en Italie, toute la classe politique a approuvé les dispositions législatives qui donnaient des pouvoirs exorbitants aux policiers pour lutter contre le terrorisme, et ce fut la même chose en Allemagne fédérale. Les moyens des polices européennes ont été considérablement accrus pour un très mince résultat.

De fait, la police en France est restée un corps à part. Or les policiers voudraient être des fonctionnaires comme les autres, bénéficiant comme les autres du droit de

grève. J'ai plaidé pour qu'on nous donne satisfaction sur ce point mais aucun gouvernement, même de gauche, n'a voulu nous suivre. En outre, comme je le disais en commençant, la police est restée un ensemble complexe : outre les corps que j'ai déjà évoqués, il y a la police judiciaire, les renseignements généraux, la DST, et le pouvoir politique s'ingénie à ce que ces différents organismes ne forment pas un tout cohérent. Les écoles de formation sont différentes pour les agents, les inspecteurs et les commissaires de police, alors que j'avais rêvé d'une grande académie de police où tous les policiers pourraient se former. Ces formations distinctes créent un esprit de corps négatif qui se retrouve dans les organisations syndicales puisqu'il y a des syndicats pour chaque catégorie : policiers en tenue, commissaires, CRS etc.). Nous n'avons pas pu briser ces chapelles internes, ce qui permet aux autorités politiques de jouer des oppositions entre les corps. J'ai quant à moi milité pour l'unification de la police, alors que nous comptons en France une police militaire (la gendarmerie) et une police civile - comme d'ailleurs dans tous les pays latins - qui ne coopèrent que très rarement. Cela au grand bénéfice des gangsters. Il y a là une énorme déperdition d'énergie car les effectifs de la gendarmerie sont dispersés dans des campagnes qui ont profondément changé, tandis que les policiers affrontent les problèmes que vous connaissez dans les villes et les banlieues. Or la police n'a jamais été intégrée dans un schéma directeur. Par exemple, quand on a inauguré Cergy-Pontoise, on s'est aperçu qu'on avait oublié d'y installer un commissariat de police !

● **Royaliste** : Le bilan est-il en tous points négatif ?

Bernard Deleplace : Tout de même pas ! Nous avons réussi à mieux former les policiers, à les

doter de qualifications professionnelles et de connaissances juridiques, à créer un code de déontologie, à organiser un conseil supérieur de contrôle qui a été supprimé mais dont l'idée sera un jour ou l'autre reprise parce que la police des polices est un organisme corporatif qui protège parfois une toute petite minorité de policiers excités qui n'ont rien à faire dans la maison.

● **Royaliste** : Comment envisager la lancinante question de l'insécurité ?

Bernard Deleplace : Dans les années cinquante, l'exode rural et l'urbanisation accélérée se sont produits avec une police qui n'était pas préparée à cette nouvelle situation. C'est la même chose aujourd'hui, dans les banlieues notamment : quand on n'a pas vu la police depuis très longtemps dans un quartier ou une cité, il y a des incompréhensions et des heurts. En cas d'incidents, il n'est jamais bon de faire intervenir la police comme un commando : le policier doit vivre dans la cité comme un poisson dans l'eau. C'est ce que j'ai connu à Courbevoie avant 1968, et la prévention était alors possible. Cette présence sur le terrain a été supprimée en 1968 parce que le pouvoir a concentré les effectifs sur les tâches de maintien de l'ordre. Puis on est revenu à la méthode de l'ilotage et on y reviendra de plus en plus. Mais il faut dire que les méthodes de prévention ne sont jamais très payantes pour les responsables politiques, car les résultats ne sont pas mesurables : ils préfèrent les déclarations dramatiques et les opérations spectaculaires alors que le développement de l'insécurité tient à l'urbanisation mal conçue, à la mauvaise organisation de la police, au manque d'implantation dans les zones les plus sensibles.

Je le répète : la mission d'une police de sécurité publique, c'est d'être présente sur le terrain pour qu'il ne se passe rien de fâcheux. Mais, dans le combat politique, il est tellement facile de jeter à la tête de l'adversaire l'augmentation des dépôts de plainte en l'accusant de laxisme, ou de l'utiliser pour prendre des mesures apparemment énergiques ! Or la France n'est pas un pays plus criminel que l'Angleterre, et elle l'est sans doute moins que l'Allemagne. Cela n'a pas empêché le développement de la polémique politicienne sur l'insécurité, dont la police a été la première victime.

Il faut d'ailleurs s'interroger sur la

nature de cette insécurité. Autrefois, à la campagne, les jeunes chapeaux et risquaient au maximum de recevoir une cartouche de gros sel dans les fesses. Aujourd'hui, les jeunes continuent à chaparder, mais cela se passe dans les grandes surfaces et l'affaire est immédiatement dramatisée. De plus, en raison de la crise, il y a beaucoup de délits de besoin, commis par des gens qui manquent vraiment de l'indispensable. Et puis, il y a tous les délits qui sont liés à l'utilisation des stupéfiants : voici quinze ans, nous avons alerté les pouvoirs publics sur les filières qui se constituaient et sur le rôle de l'argent sale... et nous nous trouvons maintenant dans la situation critique que nous avons redoutée. Manifestement, il ne suffit pas de faire la chasse aux petits trafiquants. Le débat que M. Pasqua voulait lancer sur la dépenalisation était intéressant à cet égard : qui ne voit que la consommation de stupéfiants est liée à la crise économique, et que c'est la pauvreté qui pousse certains pays à développer la production de drogue ? Quant à la grande délinquance organisée (braquages, proxénétisme, etc.) elle est plutôt en voie de réduction. Ce résultat n'est pas dû seulement à l'efficacité de la répression et de la dissuasion, mais au fait que les gangsters se sont reconvertis dans le trafic de la drogue et dans la délinquance électronique (usage frauduleux de cartes magnétiques etc.). Là encore, on assiste à un décalage entre la prise en compte de ces phénomènes nouveaux par l'État et la formation de ceux qui sont chargés de lutter contre ces pratiques. La petite délinquance est très agaçante, mais elle représente peu de choses, par rapport aux sommes considérables qui sont détournées par le gangstérisme informatique : ne dit-on pas qu'en France, l'année dernière, 5 milliards de francs ont été volés de cette manière ? Le chiffre fait peur. Heureusement, un service de police scientifique et technique a été recréé, et on a fondé un Institut des hautes études de sécurité intérieure pour que des chercheurs de diverses disciplines soient associés à la réflexion sur le rôle de la police et sur les nouvelles formes de délinquance. Les policiers, comme tous les autres citoyens, doivent prendre une exacte mesure des menaces qui pèsent sur la société.

Propos recueillis par
B. LA RICHARDAIS



BRIAN

L'homme-mystères

Brian de Martinoir a laissé peu de traces. Et pourtant, quelle vie !

Cette vie fut celle d'un intellectuel européen, au plus beau sens du terme, mais avec toute la dimension tragique qui est celle de notre siècle. Né en Belgique, il passa son enfance et sa jeunesse à Vienne, vécut à Paris après l'Anschluss, puis s'installa en Allemagne au début de la guerre pour entrer dans la Résistance à Hitler. Arrêté, torturé, déporté, il connut les camps de Mauthausen et de Flossenbürg. Puis il parcourut le monde, avant de revenir à Paris...

Mais l'œuvre ? Eh bien ce fut sa vie, que sa femme Francine évoque dans un livre (1) tout de tendresse émerveillée. Brian fut l'élève de Webern, travailla avec Honegger, connut les plus grands esprits du siècle. Il fut compositeur, musicologue, ethnologue en Malaisie, professeur - ne laissant que de rares partitions et des articles épars, mais d'innombrables amis. Nous fûmes de ceux-ci, car il aimait participer à nos soirées du mercredi où il dispensait avec chaleur son éblouissante culture.

Sans doute appréciait-il notre esprit de liberté, lui qui était un passant dans le monde, une sorte de clandestin soucieux de ne pas laisser de marques trop visibles. La raison de cette discrétion, qui l'entraînait parfois à brouiller quelques pistes ? Le nazisme toujours menaçant, les camps de la mort dont on ne revient jamais vraiment. Quand Brian est mort, en 1990, il y avait dans ses poumons des traces qu'on ne trouve que chez les déportés...

Grâce à Francine de Martinoir, voici Brian à nouveau parmi nous. Pour toujours.

Y.L.

(1) Francine de Martinoir - « Près de Brian » - Mercure de France, 1993 - prix franco 110 F.

Mais pourquoi Pierre Péan, homme de gauche, s'est-il penché, avec un intérêt non dénué de sympathie, sur un homme qui fut la quintessence du complotier d'extrême droite ?

Lorsqu'il mourut, en juin 1969, le destin historique du docteur Martin paraissait scellé : sa figure d'éternel complotier, déjà effacée de la mémoire de ses contemporains, ne serait qu'une curiosité pour érudits, un simple croquis dans la galerie des acteurs marginaux de l'histoire... Le voici tout à coup exhumé, et porté à la connaissance du grand public par un républicain intègre, homme de gauche assuré-

raconte une histoire qui l'a passionné, malgré et à cause de la distance politique qui sépare l'auteur de son sujet, mais surtout parce que le docteur Martin est tout simplement un personnage à tous égards passionnant.

Il y a d'abord l'itinéraire politique du Docteur, qui traverse une bonne part de notre siècle : entré à l'Action française en 1909, à l'âge de 14 ans, Martin en est exclu dès 1913 ; sans jamais cesser de se dire



♦ Le procès de la Cagoule en 1948. Une nouvelle fois « en cavale », le Dr Martin y sera condamné par contumace à la déportation.

ment, qui a publié maintes enquêtes sur les vilains secrets de l'État. Pourquoi Pierre Péan a-t-il décidé de consacrer quatre cent quatre-vingt-deux pages très documentées - donc beaucoup de temps et d'énergie - à un homme qui essaya sans relâche de renverser la République sans jamais rien réussir ?

On pourrait penser qu'il s'agit d'une dénonciation *a posteriori*, destinée à réveiller notre conscience civique face aux menaces que fait peser l'actuelle extrême droite d'opposition ou de gouvernement. Tel n'est pas le cas. Pierre Péan

royaliste et chrétien, cet activiste sera de tous les combats de l'extrême droite (les Ligues des années trente, la Cagoule, les complots d'Alger avant, pendant et après 1958, l'OAS) et connaîtra la prison sous tous les régimes, y compris sous Vichy car le Docteur fut, par patriotisme, un adversaire de Laval.

Au fil du récit, se compose une extraordinaire figure de complotier, animateur de réseaux secrets, maniaque des fiches, expert en manipulations (la prétendue menace d'un putsch communiste avant 1939, la

« Synarchie » sous Vichy), paranoïaque mais trop intelligent pour sombrer dans la folie et trop généreux pour devenir fanatique. Pierre Péan souligne à juste titre que cet ennemi juré de la République et de la gauche fut un médecin exemplaire, qui se dévouait sans compter pour ses malades et soignait gratuitement les plus démunis, et un homme chaleureux qui s'attira, dans les prisons vichystes, la sympathie du gaulliste Roger Stéphane et de l'ancien directeur de cabinet de Léon Blum. Ajoutons que le bon docteur fut un père à ce point aimé que femme, enfants et gendre ne cessèrent d'être mobilisés pour l'aider, le protéger ou le libérer.

C'est sans doute cette complexité qui a attiré Pierre Péan : le spécialiste de l'intrigue politique est en lui-même une énigme, la vie de l'étrange docteur est trop obstinée pour qu'il n'ait pas cherché à surprendre d'autres secrets que ceux de ses adversaires. Mais Pierre Péan est trop respectueux de son personnage pour bricoler une conclusion en forme d'interprétation psychanalytique et il a eu, de surcroît, l'élégance rare de soumettre son manuscrit à la fille et au gendre du docteur Martin qui ont pu exprimer leurs réserves et leurs critiques sous forme de notes et de postface.

Quant aux royalistes d'aujourd'hui, ils ne liront pas sans amertume l'histoire de cet enfant perdu de leur famille politique. Cette fidélité fourvoyée, cette inépuisable énergie dissipée, ce patriotisme erratique, ce n'est pas seulement l'erreur d'un homme ou l'esprit d'une époque : ceux qui portaient l'espérance du docteur Martin et de tant d'autres, au début de notre siècle, l'ont trop souvent laissé se perdre. La leçon vaut pour notre temps : les fidélités en attente s'épuisent ou se dévoient.

Maria DA SILVA

(1) Pierre Péan - « Le mystérieux Docteur Martin » - Fayard, 1993 - prix franco 163 F.

John Rawls et les fondements de la démocratie

Gérard Leclerc.



La violence avec laquelle beaucoup de libéraux ont accueilli la dernière encyclique du pape est extrêmement révélatrice de notre situation intellectuelle. L'hégémonie qu'a acquise le libéralisme dans tous les domaines ne semble aujourd'hui vraiment contestée que par le pape Jean-Paul II dont le récent entretien avec un journaliste pour *la Stampa* (repris par *Libération*) a constitué de ce point de vue un nouveau pavé dans la mare. L'Église catholique a toujours récusé les principes du libéralisme économique intégral. Avec la philosophie propre au libéralisme, on la sait aussi en délicatesse - c'est un euphémisme - depuis toujours. Il est une façon simple de régler la question, à laquelle beaucoup de nos intellectuels cèdent avec délices, qui consiste à identifier cette opposition à un pur obscurantisme, médiéval de préférence, d'ailleurs obsolète face aux acquis définitifs de la modernité. Est-il possible d'ouvrir un vrai débat où la position de l'autre n'est pas par avance caricaturée ou même simplement récusée ? Je le crois personnellement très fort, ne serait-ce qu'après lecture du recueil d'études de John Rawls qui vient d'être publié par les soins éclairés de Catherine Audard (1).

Entre cet ouvrage de commentaires et de mises au point et la fameuse « *Théorie de la justice* » qui constitue la pièce maîtresse de la pensée de Rawls apparaît, en effet, une différence qui n'est pas mineure. Cette différence fait droit aux conséquences d'un vrai pluralisme. Il ne suffit pas de partir de ce pluralisme, en le qualifiant de caractéristique fondamentale de la cité moderne, pour lui donner une légitimité authentique. Rawls reconnaît que sa façon d'imposer une théorie contractualiste de la politique comme condition *sine qua non* de la démocratie pouvait être une manière de tourner la difficulté. Pour y échapper, il s'est engagé plus avant dans l'élaboration de la notion de « *consensus par recoupement* ». Des partenaires professant une doctrine philosophique et religieuse complète peuvent avoir une conception de la justice commune avec d'autres partenaires, agnostiques par exemple, sans que cet accord bien circonscrit au politique soit assimilable à un simple *modus vivendi*. En d'autres termes, il n'est pas nécessaire de faire abstraction de ses croyances ou d'une pensée « *compréhensive* » (c'est-à-dire englobante et vouée au déchiffrement d'une vérité ontologique) pour adhérer sans mauvaises arrière-pensées aux principes de la démocratie. Il s'agit là d'un point extrêmement important : « *L'histoire nous donne de nombreux exemples de doctrines compréhensives et non déraisonnables* ».

Même s'il peut apparaître quelque chose d'un peu condescendant dans ce genre de concession, il importe d'en tirer toutes les conclusions : « *C'est aux citoyens individuellement de décider par eux-mêmes comment leur conception politique commune est reliée à leurs croyances plus larges et plus compréhensives* ». Sans doute peut-il y avoir des difficultés d'articulation. La théorie politique peut être une partie intégrante d'une vision du monde plus large, elle peut être aussi une addition légitime. En tout état de cause l'articulation doit satisfaire à deux conditions : accepter la conception de Rawls sur la justice comme équité et faire en sorte que « *des doctrines compréhensives non raisonnables ne puissent obtenir suffisamment d'autorité pour compromettre la justice essentielle des institutions de base* ».

Tout est loin d'être résolu, à mon sens, par cette théorisation nouvelle du pluralisme, nous le verrons. Mais la simple ouverture qu'elle implique apporte un démenti cinglant à une tendance beaucoup plus radicale qui a force de faire la chasse à l'intolérance dérape dans une autre intolérance. Contre ce danger, Rawls semble sérieusement paré, pour avoir bien compris qu'une certaine façon d'ériger le libéralisme en dogme du pouvoir déboucherait sur une action idéologique de l'État. Un de ses concepts clés qu'il faudrait travailler est la notion de *moyens polyvalents* qui appartenant à la sphère propre au politique permettent le développement de personnes séparées par des convictions essentielles, parce qu'ils confèrent à chacun des possibilités d'agir et favorisent, en tous les cas, le respect de soi.

Sur ce terrain précis, la pensée de Rawls est forte, car elle recouvre très précisément ce que dans un langage qui n'est pas le sien, on appelle « l'essence du politique ». Qu'il y ait une spécificité du politique que ne saurait dissoudre nulle philosophie à prétention totalisante, c'est une certitude que conforte l'enseignement évangélique sur la séparation des domaines. Certes Rawls fonde à la manière des modernes cette nécessité du politique. Il recourt à la notion de contrat, dans une ligne très kantienne, qui est étrangère à la communauté naturelle d'Aristote. Pourquoi récusar a priori cette démarche qui recouvre des soucis et des impératifs indéniables ? Il est des préjugés contre la modernité aussi pernicieux que la table rase par déni de toute tradition. Le grand mérite de *la théorie de la Justice* est de donner une analyse rationnelle de son objet, en imposant des conditions qui ne sont pas seulement formelles pour une justice équitable à l'égard de toutes les personnes. Bien des données de sa construction sont peu sujet à controverses. Qu'il y ait un accord tacite entre personnes libres et responsables (c'est le sens de la notion de contrat social) à l'origine de la cité constitue la condition a priori d'une cité « humaine ». Que ces personnes pour s'accorder sur ce qui leur est nécessaire ou commun, doivent faire abstraction d'un certain nombre de leurs différences (*voile d'ignorance*) est de saine méthodologie. J'adhère tout autant aux deux principes premiers qui structurent toute conception d'une société tendue vers la justice : « *1. Chaque personne a droit égal à un système pleinement adéquat de libertés et de droits de base égaux pour tous, compatibles avec un même système pour tous. 2. Les inégalités sociales et économiques doivent remplir deux conditions : en premier lieu, elles doivent être attachées à des fonctions et des positions ouvertes à tous dans des conditions de juste égalité des chances, et en second lieu, elles doivent être au plus grand avantage des membres les plus défavorisés de la société* ».

On discerne ainsi en quoi Rawls s'oppose aux tenants d'un libéralisme sauvage. Ses adversaires le taxeraient volontiers de socialisme, malgré le jeu que ses principes ménagent aux contraintes inégalitaires de l'économie. Contre les tendances débridées qui sont celles d'une époque qui non contente d'avoir coupé tous ses liens avec les sociétés traditionnelles a tendance de surcroît à rompre avec les fondements de l'humanisme moderne, le théoricien de la justice comme équité établit de solides garde-fous : attachement à la cité à laquelle la naissance vous a destiné, respect de la mémoire culturelle sans laquelle il n'y a pas de politique réfléchie et de rapports sociaux civilisés. Les critiques que l'on peut faire de son système seraient sans valeur s'il n'y avait pas reconnaissance de ses mérites qui ne sont pas négligeables.

La première de ces critiques a déjà été faite par Paul Ricoeur, sous un mode des plus respectueux du fort de sa pensée : « *Ma thèse est que cette conception fournit au mieux la formalisation d'un sens de la justice qui ne cesse d'être présumé* » (2). Il s'agit d'une déontologie sans fondation transcendante, qui tente de surmonter la définition du juste et de l'injuste par une solution procédurale (se montrer équitable à l'égard de tous). Nous retombons ici dans les apories typiques de la modernité : nous ne prenons position sur les questions de vérité (alors que Jean-Paul II magnifie la splendeur de la vérité), pour préserver un consensus pluraliste. Mais on présuppose toujours comme dit Ricoeur. On s'en tire plus ou moins glorieusement en parlant de sens pour se sortir de la métaphysique. Et parfois on excommunie cette métaphysique. Ce que ne fait pas Rawls, contrairement à des disciples impatientes. On l'en félicite, car il y a plutôt danger de retour d'un sacré non raisonnable et sectaire, lorsque l'on réduit les prérogatives des grandes traditions religieuses. Et puis il y a un risque de dessèchement spirituel et humain qui aboutirait à l'homme de masse, sans profondeur et sans personnalité qui est l'horizon de notre civilisation médiatique.

Gérard LECLERC

(1) John Rawls - « Justice et Démocratie » - Ed. Le Seuil, 1993 - prix franco 180 F. Rappel : « *Théorie de la Justice* » - Ed. Le Seuil, 1987, réédité 1991 (prix franco 380 F).

(2) Paul Ricoeur - « *Soi-même comme un autre* » - Ed. Le Seuil, 1990 (prix franco 200 F).

Ciao Federico !

A ma grande honte, je le confesse, je crois que je n'aimais pas Fellini, ou plus exactement, ses films, car sa personne me fascinait autant que son oeuvre cinématographique me rebutait.

J'aurais pu rester des heures à le regarder travailler dans le fameux studio *cinque* de Cinecittà où, comme il aimait à le dire, il coordonnait le chaos, entendez par là, qu'il faisait du cinéma. Mon imagination pourrait vagabonder des journées entières dans ses dessins. J'aimais également l'écouter parler de sa voie si douce qui ne correspondait en rien à l'image qu'il cherchait à donner de lui. Mais la projection de cinq minutes de *Huit et demi* m'est insupportable. Serais-je le seul à m'être profondément ennuyé en regardant un film de Fellini ? Comme je ne pouvais me résigner à penser que le concert de louanges qui a suivi l'annonce de son décès n'était que pure convenance, que le succès des films de Fellini n'était que le reflet du snobisme ou du parisianisme, j'ai cherché dans les souvenirs que je conserve au fond de ma mémoire, de son oeuvre cinématographique des images qui me permettraient de revoir mon jugement à la hausse.

Si l'on excepte *Amarcord*, son chef d'oeuvre, tourné au milieu des années 70, je crois que mon divorce d'avec Fellini date de *La dolce vita*, en 1957, et plus encore de *Huit et demi* (1962). Avant ces deux films et jusqu'aux *Nuits de Cabiria* (1956), son oeuvre se rattache à la lignée du néo-réalisme italien, et plus particulièrement à Rossellini, dont il fut le scénariste. Mais, déjà, dans ses premiers films, il se singularise en se tenant sur la ligne de crête entre le réalisme social et le réalisme poétique. A partir de *La dolce vita*, il franchit la frontière et bascule dans la poésie filmée. Or, cette conception du cinéma n'est pas la mienne. Et peut-être n'était-elle pas non plus la sienne, car s'il use d'artifices, de métaphores, de déguisements, de décors, ... c'est souvent pour ne pas se dévoiler. Fellini, derrière des allures provo-

cantes, étaient très pudique. Timide, aussi. Secret. Il serait absurde de prendre ses propos pour argent comptant car il aimait mentir pour se protéger. Il ne faut donc pas jeter la pierre à ces personnages de grosses matrones, de nains ou de monstres de toutes sortes qui traversent ses films car Fellini est derrière et on risquerait de l'atteindre.

Parmi les grands cinéastes contemporains, car malgré tout le mal que je pourrais en dire il se rattache à cette catégorie, aucun autre que Fellini n'éprouvait le même amour de ses personnages. Ni Woody Allen qui passe son temps à se raconter, ni Ingmar Bergman trop distant de son sujet, ni Jean-Luc Godard qui déteste ses personnages autant que lui-même. Fellini, malgré l'aspect caricatural de certains d'entre eux, éprouve pour eux une grande tendresse. Il paraît incapable de méchanceté. Aussi lorsqu'il se lance dans le pamphlet cinématographique, il fait un loupé comme avec *Casanova*.

« Il y a deux sortes d'universel : celui qui correspond à la domination d'une seule loi, d'un seul modèle, et celui qui permet à chaque homme, dans sa singularité, d'être en contact avec les autres singularités ». Ces propos de Michel Serres illustrent à merveille ce qui fait la particularité de l'oeuvre de Fellini. C'est parce qu'ils s'inscrivent dans cette seconde perspective que ses films passeront à la postérité. C'est parce que les personnages de *la Strada*, de *I Vitelloni*, de *Juliette des esprits*, des *Clowns*, ... sont pleinement eux-mêmes qu'ils nous touchent. C'est parce qu'ils nous parlent de nous à travers eux que Fellini nous intéresse.

Nicolas PALUMBO

Une autre mer

Claudio Magris nous a émerveillé par la beauté et l'érudition de son essai sur le *Danube* (1). Cette fois, il nous donne un roman très particulier et pour le moins envoûtant (2).

De quoi s'agit-il ? D'un jeune homme, Enrico Mreule qui, vers 1910, habite Gorizia alors partie de l'empire austro-hongrois. Il y partage l'amitié de deux autres adolescents dont l'un, Carlo Micheltaedter, le fascine par sa pensée philosophique.

Un jour pourtant, Enrico s'en va par l'océan en Patagonie dans la solitude des hauts plateaux. Et tout ça parce que, en apparence, il refuse le service militaire et la guerre. Le suicide en 1910 de son ami philosophe va marquer profondément l'exilé sans pour autant lui faire regagner l'Europe avant 1922.

Carlo Micheltaedter laisse derrière lui une thèse, *La persuasion et la rhétorique* où il oppose d'un côté la plénitude de l'homme en accord avec la vie et avec l'instant ; et de l'autre, le désir d'être ailleurs, plus tard, tandis que la vie véritable s'enfuit. Enrico restera sa vie durant sous l'influence de ce texte à ses yeux décisif.

Tout au long du roman, Enrico apparaît comme une sorte de point fixe, tandis qu'en toile de fond, l'Histoire déroule son ruban capricieux. Étranger à tous et tout, est-il donc un déserteur au sens plein du mot, fuyant un présent et un avenir qui lui font peur ? Sans doute. Au fond, le « suicide » intellectuel d'Enrico est peut-être l'annonce du suicide de Carlo et de la mort de

leur amitié. Ne sont-ils pas le résultat d'une impossibilité à vivre, d'une déchirure irréparable entre la persuasion et la rhétorique ?

Il y a du Rimbaud dans cet homme qui part à l'autre bout de la terre pour vivre de riens dans un pays d'ennui. Car l'ennui est là, partout, même dans le style de l'auteur qui crée une atmosphère ralentie où le temps se traîne au gré des immensités du ciel et de la mer.

Mais à l'opposé du poète ardennais, Enrico va revenir en Istrie pour y vivre jusqu'à sa mort en 1959, étranger aux gens et aux événements. Est-ce un hasard si Claudio Magris a choisi cette province, un des « épacentres » tragiques d'une Europe où tout vacille sur les décombres de l'Autriche-Hongrie ? Non pas, car l'auteur ne cache pas son regret de l'empire face aux folies nationalistes.

Le roman de Claudio Magris est houleux et immense comme la mer qui, vague après vague, semble poser et reprendre, au gré du ressac, la réponse aux questions de Carlo et Enrico.

C'est à lire absolument.

Marc DESAUBLIAUX

Claudio Magris - « *Danube* » (prix franco 148 F) voir *Royaliste* n° 531.

Claudio Magris - « *Une autre mer* » - Gallimard-L'Arpenteur, 1993, 136 pages - prix franco 100 F.

Lire « Royaliste » c'est bien ...

... s'y abonner c'est mieux

Votre abonnement nous aidera à développer notre action

Les rendez-vous d'Angers

Tous les jeudis, rendez-vous est donné à tous les amis du journal et du mouvement. On vient « quand on peut, quand on veut ». Ce n'est pas une réunion militante (même si on peut y aborder des questions très sérieuses) mais une rencontre pour mieux se connaître, dans un café fort sympathique qui sait réunir une clientèle aussi diverses que détentue.

Deux invités par mois (demander le programme précis en écrivant à Nicolas Lucas, B.P. 2141, 49021 Angers cedex 02).

Tous les jeudis à partir de 12 h environ au Café du Jour, 13, rue Bodinier (2^e rue à droite en descendant la rue de la Roë) à Angers (plat du jour à 35 F). Autant que possible prévenez de votre venue au 41.48.95.03, ce petit restaurant attirant beaucoup de monde.

DOSSIERS

Regroupant par thème des articles de « Royaliste », nous avons édité des petits dossiers fort utiles pour les propagandistes. Déjà parus : « Immigration et citoyenneté », « Éducation », « Écologie » et « Corse ». Chaque dossier au format 21x29,7 cm comporte une vingtaine de pages et est vendu au prix de 14 F franco.

Parallèlement nous avons publié une brochure « La N.A.R. en textes » rassemblant tous les textes votés par les congrès de la N.A.R. de 1982 à 1991. C'est un outil indispensable pour mieux comprendre notre mouvement et ses choix politiques. Brochure de 20 p. qui comporte un calendrier des différents congrès et une table des sujets traités par mots clés. Tarif (prix franco) : 1 ex. 14 F - 5 ex. 54 F - 10 ex. 68 F.

ANCIENS NUMÉROS

Nous proposons des anciens numéros de « Royaliste », par année complète, au prix franco de 300 F. Sont disponibles toutes les années de 1977 à 1991, à l'exception de 1979.

La plupart des numéros sont également disponibles un par un au prix franco de 17 F pièce.

WANTED !

Etudiants et chercheurs font souvent appel à nous pour leurs travaux sur le royalisme. Nous nous efforçons donc de constituer un fonds documentaire le plus complet possible. Malheureusement nos collections de bulletins et journaux sont souvent incomplètes, aussi nous faisons appel aux lecteurs de « Royaliste » pour nous aider à retrouver les pièces manquantes.

RECHERCHONS :

LA REVUE ROYALISTE (parue entre 1978 et 1982) - Numéros 2-4-8-9-10-11-12-13-14-15-20.

LE COURRIER ROYALISTE (édité par les Tourangeaux entre 1976 et 1982) - Numéros 36-40-41-44-46.

LE LYS ROUGE (période 1968-1971) dirigé par Christian Masson. Tous les numéros parus.

Si vous êtes en possession de l'un ou l'autre de ces numéros vous êtes prié de nous contacter.

D'une manière plus générale, nous sommes preneurs de toutes archives concernant le royalisme (tracts, brochures, photos, etc).

ÉPINGLETTES

Nous disposons de différents modèles d'épinglettes (pin's) vendues au prix de 34 F pièce (franco de port).

- Buste de Louis XVI - 23 mm de haut

- Buste de Marie-Antoinette - 23 mm de haut

- Fleur de lys - 17 mm de haut

- Double coeur vendéen - 24 mm de haut.

LYS ROUGE

Le *Lys Rouge* a entrepris d'établir un inventaire, le plus complet possible, de travaux universitaires concernant le royalisme. Une première liste a été publiée dans le *Lys Rouge* n° 47. Nous faisons appel à tous nos lecteurs, en particulier aux étudiants ou enseignants, habitués des bibliothèques universitaires, pour qu'ils nous aident à dresser cet inventaire. Nous indiquent outre le nom de l'auteur et le titre, l'année, la nature du travail (mémoire, thèse, etc), et la bibliothèque où il peut être consulté.

Nous demandons également aux auteurs de travaux (même anciens) sur le royalisme de nous en remettre un exemplaire pour enrichir la bibliothèque de la N.A.R.

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^{ème} étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 25 F).

● Mercredi 24 novembre - Professeur d'Université et directeur de la rédaction du *Courrier International*, Alexandre ADLER n'est pas seulement un excellent connaisseur de l'Europe de l'Est : c'est aussi un spécialiste de stratégie militaire, qui enseigne à l'Ecole de guerre. Aussi viendra-t-il nous présenter « les nouveaux enjeux de la Défense nationale » afin d'éclairer le débat qui aura lieu sur cette question dans les mois qui viennent.

ABONNEMENT DE PROPAGANDE

Envoyez-nous les noms et adresses de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par « Royaliste ». Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue avec inscription « Royaliste ». Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 70 F franco.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :
.....
.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

PHOTOS

Sont disponibles en portrait : le comte de Paris, la comtesse de Paris, le comte de Clermont, le duc de Vendôme.

Sont disponibles en groupe : le comte de Paris entouré de ses deux petit-fils, Jean et Eudes (Amboise, septembre 1987), le comte de Paris avec le comte de Clermont (Chantilly, septembre 1990), le comte et la comtesse de Paris (Dreux, juillet 1992)

Ces photos existent en trois formats (sauf le groupe avec Jean et Eudes qui n'existe qu'en 13x18).

Tarif franco :
format 10x15 : 16 F
format 13x18 : 30 F
format 20x30 : 58 F.

Répétition générale

La France est-elle en train de vivre une période de répétition générale ? La question vaut en ses deux sens. Il est possible que les événements se répètent sans que la situation ne change, mais il n'est pas interdit de penser que les divers mouvements de protestation et de révolte auxquels nous assistons annoncent une révolution qui détruira un jour ou l'autre la coalition des conservatismes.

Pour nous, l'interrogation est ancienne et revient presque chaque automne, lorsque diverses catégories sociales se mettent en mouvement, et contestent de façon plus ou moins spectaculaire la politique du gouvernement. Après les cheminots, les infirmières, les gardiens de prison, voici à nouveau les étudiants, précédés cette année par les employés d'Air France, et suivis par les travailleurs du secteur public.

RÉVOLTES

Tous ces mouvements ont deux points communs. D'abord l'angoisse, qu'il n'est plus nécessaire de décrire, et qui augmente d'année en année. Mais aussi le fait que les cortèges sont composés de travailleurs qui ont un statut et un salaire inférieurs à leurs diplômes (souvent), à leurs qualifications et à leurs responsabilités. L'accès aux emplois modestes de la fonction publique n'est plus considéré comme une promotion, mais de plus en plus comme un pis-aller, et le fait d'être confronté chaque jour à la misère (les infirmières, les policiers, les gardiens de prison) entretient un sentiment de révolte beaucoup plus intense qu'on ne le suppose en haut lieu. A celles et ceux qui descendent dans la rue, il faut ajouter toutes les catégories sociales qui subissent dans leur travail des situations concrètes d'aliénation (travail « récupéré » par autrui) et d'exploitation - par exemple les chauffeurs routiers. Ces remarques, qui mériteraient d'être élargies et nuancées, ne sont faites que pour

évoquer une ambiance : celle de la révolte latente qui naît d'une expérience individuelle et collective d'injustices et de contraintes intolérables.

La situation est d'autant plus explosive que la violence économique (le chômage, le chantage à l'emploi exercé sur les plus fragiles) et l'injustice sociale (la misère du quart-monde, le désarroi des banlieues, le découragement de la petite paysannerie...) s'accompagnent d'une crise des élites du pays, qui sont souvent décalées et généralement coupées de l'ensemble de la société. De manière plus conjoncturelle, il faut ajouter la faiblesse de l'actuel gouvernement, qui



accumule les capitulations (devant les grévistes d'Air France, devant les étudiants) et les exemples d'improvisations lamentables (l'affaire des 32 heures, celle de la « perpétuité réelle ») alors que l'opposition politique est inexistante. C'est grave, parce que tous les choix sont différés. C'est grave, parce que les affrontements ne sont plus ritualisés sur la scène parlementaire. C'est grave, parce que les médiations politiques et sociales disparaissent les unes après les autres. C'est grave parce que les médias offrent des parodies de médiations (les fausses enquêtes judiciaires par exemple) et s'ingénient à mettre en scène les manifestations les plus pulsionnelles de la vie politique et sociale.

Pourtant, l'explosion générale ne se produit pas. Malgré les flambées de colère. Malgré l'inquiétude visible du

gouvernement, et la fragilité d'un Premier ministre toujours placé en première ligne. Bien sûr, la menace du chômage et la défaite de la gauche en mars dernier expliquent cette inertie relative. Mais il faut ajouter deux raisons majeures, qui se conjuguent : l'effondrement du marxisme, voici vingt ans, n'a pas marqué la « fin des idéologies » mais au contraire le triomphe des idéologies anti-historiques - à savoir le Marché, la Communication, la Nature, l'Ethnisme. Or ces succédanés tendent à mettre au second plan les grandes promesses, pour l'au-delà et (ou) pour ici-bas, que comportent le judaïsme, le christianisme, la pensée des Lumières, la Révolution française et les socialismes.

UN PROJET ?

Cette situation n'affecte pas seulement les croyants et les militants qui voient leurs croyances et leurs convictions reléguées dans un bazar relativiste et classées en fonction de leur pittoresque. Ce discrédit des grandes promesses religieuses et politiques, que certains tentent de compenser par un activisme intégriste qui n'arrange rien, décourage toutes les formes d'action collective - tant il est vrai qu'on ne s'engage dans les luttes quotidiennes que si elles sont éclairées par une vaste vision de l'avenir, par une doctrine du salut individuel et collectif.

Je ne plaide pas pour le retour aux anciennes utopies politiques, et je ne saurais intervenir ici dans le domaine religieux. Mais il est maintenant indispensable de définir un projet politique cohérent, en rassemblant tout ce qui a été pensé et parfois expérimenté en ce qui concerne la ville et la citoyenneté, le travail et le temps, la vie rurale et ses paysages, les enjeux de la politique industrielle, la grande Europe de l'Atlantique à l'Oural, l'internationale francophone, le développement de la démocratie et de la solidarité, la légitimité du pouvoir politique...

Ce sont là de belles perspectives. Mais elles resteront simplement esquissées tant que personne n'osera donner corps à une nouvelle espérance collective.

Bertrand RENOUVIN